



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2024

Présidente de séance : Mme Christiane Martin

Présents : Mesdames Brochard, Hérissé, Jacquin, Pinier et Messieurs Blossier, Lanos, Jacques, Legiard, Ricordeau.

Absents excusés :

Monsieur Stéphane Péan donne procuration à Madame Christiane Martin

Mme Nadège Carreau donne procuration à Madame Stéphane Brochard

Madame Elodie Leffray donne procuration à Madame Danielle Hérissé

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie Pinier

Lecture du Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 13 janvier 2024. Approuvé à l'unanimité.



M.A.M :

Délibération pour le choix des entreprises :

Après analyse des offres par le maitre d'œuvre, Madame le Maire propose de retenir les entreprises suivantes :

| LOT | CORPS D'ETATS | ENTREPRISE RETENUE | MONTANT H.T. |
|-----|--------------------------------------|--------------------|---------------------|
| 1 | VRD – Espaces verts – Clôtures | BAUDUCEL | 45 000,00 € |
| 2 | Démolitions – Maçonnerie | TAVANO BATIMENT | 155 000,00 € |
| 3 | Charpente Bois – Bardage | MATRAS | 33 992,74 € |
| 4 | Etanchéité | SMAC | 19 000,00 € |
| 5 | Menuiseries extérieures | LEROI | 29 507,84 € |
| 6 | Menuiseries intérieures Bois | LEROI | 18 000,00 € |
| 7 | Serrurerie | S2M | 14 179,03 € |
| 8 | Plâtrerie – Faux Plafonds | PCI DECOR | 20 653,01 € |
| 9 | Plomberie – Sanitaires – Ventilation | PASTEAU | 33 385,67 € |
| 10 | Electricité | PASTEAU | 28 900,00 € |
| 11 | Carrelage – Faïence | BLONDEAU | 5 400,00 € |
| 12 | Sols souples | GONSARD | 6 450,56 € |
| 13 | Peinture – Revêtements Muraux | BOULFRAY | 8 608,47 € |
| | TOTAL HT | | 418 077,32 € |



Une réunion de coordination avec tous les artisans est programmée le 19 mars prochain pour un démarrage du chantier vers le 10 avril. La fin des travaux est prévue fin décembre 2024. Une réunion de chantier sera organisée tous les mardis afin de suivre l'évolution des travaux. En juin, une première réunion sera proposée avec l'architecte et les assistantes maternelles.

Pour l'ensemble des lots, les entreprises ont été retenues en fonction des critères fixés lors de la consultation : valeur technique (40 %), prix (50 %) et délai d'exécution (10 %).

Pour le lot 9, après discussion de l'assemblée délibérante, la variante d'un plancher chauffant en remplacement des radiateurs a été retenue.

L'attribution des lots est votée à l'unanimité.

Délibération pour avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec missions complémentaires OPC :

La maîtrise d'œuvre est augmentée de 11 860 € HT (en raison de l'augmentation du coût arrêté des travaux). Elle s'élève dorénavant à 33 360 € HT.

Une mission optionnelle d'OPC d'un montant de 4 000 € HT est également proposée. Vote Pour : 11 Voix et 2 Abstentions.

Délibération pour l'instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :

Après avis favorable du Comité Social Territorial, le Conseil Municipal, unanime, décide de verser cette prime sur les salaires de mars 2024.

Délibération pour la mise en place de mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans le cadre de la nomenclature M57) :

Possibilité pour le Maire de basculer des crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des dépenses de personnel) dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée. Vote à l'unanimité.



Questions diverses :

Discussion sur les différentes subventions possibles pour la M.A.M : DETR, Fonds Vert, Région, Département...

Réunion Bibliothèque : mardi 20 février à 17h00 à la bibliothèque.

Carnaval : appel au renfort pour la sécurité du défilé.

Commission « Finances » : samedi 24 février à 9h30 pour les subventions.

Information de la Gendarmerie : baisse du nombre des infractions entre 2022 et 2023.

Commission « Cantine » : mardi 2 avril à 16h00 à la mairie.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 08 mars 2024 à 18h15.

La séance est levée à 11h30.

Le Maire
Christiane MARTIN

La Secrétaire de séance
Stéphanie PINIER